

## CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

### ASSURANCE

Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire, couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

### RESPONSABILITÉ

La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée. Elle est responsable de l'enfant porté présent. Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge de l'enfant. La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les installations sportives.

### RÈGLEMENT

Le paiement des activités se fera après réception d'une facture unique regroupant toutes les inscriptions de vos enfants au service Éducation et Sports de la Ville de Belfort, via le portail Famille : [bit.ly/PortailFamillesVilledelBelfort](http://bit.ly/PortailFamillesVilledelBelfort)

### ATTENTION

La Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes en cas d'effectifs insuffisants et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles. Les enfants doivent avoir l'âge requis au cours de l'année. Seule une annulation pour raison médicale ou accidentelle (certificat médical à l'appui) donnera droit à un remboursement.



## INSCRIPTIONS À PARTIR DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 À 8 H 30

### → En ligne

Sur le portail Famille de la Ville de Belfort. Il faut d'abord créer votre espace personnel avant d'accéder aux inscriptions.



Flashez le code ci-contre ou rendez-vous sur : [bit.ly/PortailFamillesVilledelBelfort](http://bit.ly/PortailFamillesVilledelBelfort)

### → À l'annexe de la mairie, rue de l'Ancien Théâtre à Belfort

À PARTIR DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 de 8 h 30 à 14 h 30

### → Sur rendez-vous au 03 84 54 24 06

À PARTIR DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024 (8 h - 12 h / 14 h - 17 h)

### POUR S'INSCRIRE

- Pour le calcul du tarif, se munir du numéro allocataire de la CAF du Territoire de Belfort
- Pour le centre plein air, se munir de l'attestation préalable à la pratique d'activités nautiques : disponible sur le site internet de la Ville.

### Tarifs pour l'année :

		Sports à la carte, Activités Multisports, Baby Gym	Activités plein air
Belfortains	Allocataires QF 1*	10,50 €	32 €
	Allocataires QF 2*	21 €	43 €
	Allocataires	32 €	55 €
Non Belfortains		85 €	110 €

\*QF1 de 0 à 540 € / QF2 de 541 à 800 €



BELFORT  
MORDU  
DE SPORT



Photos : Alexandre Baehr, Benoît Grébaux ©

Et aussi...  
**Baby  
Gym**  
12/30 mois

# sports à la carte 3/13 ans

**SAISON**

**2024/2025**

ACTIVITÉS  
DU MERCREDI  
du 18 septembre 2024  
au 25 juin 2025

JEUX COLLECTIFS

BASKET

BADMINTON

BIATHLON

ATHLÉTISME

ROLLER

TROTTINETTE

VÉLO

HANDBALL

ESCRIME

MINI ACROBATES

CANOÛ-KAYAK

VOILE

SKI



BELFORT  
MORDU  
DE SPORT



**BABY GYM**  
12 à 30 mois  
ayant acquis la marche.  
Gymnase Denis-Diderot  
9 h 30 - 10 h 30  
ou  
10 h 30 - 11 h 30

## Sports à La Carte

### MERCREDI MATIN

→ **3/4 ans** (enfants nés en 2021 et 2020)  
**LES MINIS ACROBATES EN HERBE**  
Découverte du patrimoine et de l'environnement naturel belfortain, développement de l'équilibre et de la motricité à travers des parcours gymniques, du cirque et de l'acrosport.  
Gymnase de l'école Victor-Hugo de 9 h 15 à 10 h 30

→ **5/6 ans** (enfants nés en 2019 et 2018)  
**LES MINIS ACROBATES EN HERBE**  
Découverte du patrimoine et de l'environnement naturel belfortain, développement de l'équilibre et de la motricité à travers de la gymnastique, de l'acrosport et des arts du cirque.  
Gymnase de l'école Victor-Hugo de 10 h 45 à 12 h

→ **6/8 ans** (enfants nés en 2018, 2017 et 2016)  
**ESCRIME**  
Gymnase Léo-Lagrange de 10 h à 11 h

→ **8/12 ans** (enfants nés en 2016, 2015, 2014, 2013, 2012)  
**«ENFILEZ-VOS ROUES ! »**  
Roller, trottinette, vélo  
Rollers : prévoir son matériel (rollers, casque et protections)  
Vélo et trottinette : matériel fourni  
Découverte des pistes cyclables en roller, en trottinette et à vélo.  
En période hivernale, parcours d'habiletés et jeux.  
Gymnase Fritsch de 10 h à 12 h

→ **9/10 ans** (enfants nés en 2014 et 2013)  
**ESCALADE**  
Gymnase Denis-Diderot de 10 h à 12 h

→ **9/12 ans** (enfants nés en 2015, 2014, 2013 et 2012)  
**SPORTS COLLECTIFS, SPORTS DE RAQUETTES ET JEUX**  
Basket-ball, tchoukball, futsal, hockey, tennis, badminton, jeux...  
Gymnase Michel-Bufferet de 10 h à 11 h 30

## Activités Multisports

### MERCREDI APRÈS-MIDI

→ **8/11 ans** (enfants nés en 2016, 2015, 2014 et 2013)  
**MULTISPORTS**  
Découverte et pratique d'activités sportives tout au long de l'année : Vélo, trottinette, gymnastique, biathlon, hockey, athlétisme, handball, badminton  
Gymnase Le Phare de 14 h à 16 h



## Activités Plein air

### MERCREDI APRÈS-MIDI

→ **9/13 ans** (enfants nés en 2015, 2014, 2013, 2012, 2011)

**Du 18 septembre au 16 octobre 2024**

#### ACTIVITÉS NAUTIQUES

Base nautique et de plein air Imier-Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30

**Du 6 novembre au 18 décembre 2024**

#### ESCALADE

Gymnase Pierre-Bonnet de 14 h à 16 h ou gymnase Denis-Diderot de 14 h 30 à 16 h 30 (le lieu sera précisé courant octobre)

**Du 10 janvier au 19 février 2025**

#### SKI ALPIN (matériel fourni)

Départ parking Rouget-de-l'Isle de 12 h 50 à 17 h 15  
Prise en charge du forfait de ski par la famille : **11€ par mercredi** (tarifs 2023)

Le coût du forfait peut évoluer avant le début de l'activité. L'activité peut être annulée si l'enneigement ou le nombre d'enfants présents sont insuffisants

**Du 12 mars au 16 avril 2025**

#### ESCALADE

Gymnase Pierre-Bonnet de 14 h à 16 h

**Du 7 mai au 25 juin 2025**

#### ACTIVITÉS NAUTIQUES

Base nautique Imier-Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30